

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL

Titre de la réunion :	Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification	Date et heure :	Le 2 avril 2024, 13 h à 15 h 30
But de la réunion :	Réunion régulière	Endroit :	Teams
Co-présidents :	Julie Cyr (Recherche et formation) Réjean Després (Finances)		
Adjointes administratives :	Vicky Pellerin Jeanette Roy		

Participants**Membres votants**

Julie Cyr (co-présidente)		Réjean Després (co-président)		Yves Francoeur	
---------------------------	--	-------------------------------	--	----------------	--

Membres d'office

Dre France Desrosiers		Tom Soucy (ayant droit de vote)			
-----------------------	--	---------------------------------	--	--	--

Membres invités – Recherche et formation

Brigitte Sonier Ferguson		Martine Poirier		Érika Dugas	
Dr Michel H. Landry		Dr Denis Prud'homme			

Membres invités - Finances

Patrick Parent		Alain Lavallée			
----------------	--	----------------	--	--	--

ORDRE DU JOUR

Heure	Sujet	Pages	Action
13 h	1. Ouverture de la réunion		Décision
13 h 01	2. Constatation de la régularité de la réunion		Décision
13 h 02	3. Rappel de confidentialité		Information
13 h 03	4. Adoption de l'ordre du jour	1-2	Décision
13 h 05	5. Déclaration de conflits d'intérêts		Information

RECHERCHE ET FORMATION

13 h 06	6. Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2023	3-6	Décision
13 h 07	7. Suivis de la dernière rencontre – Brigitte Sonier Ferguson	7-9	Information
13 h 10	8. Affaires permanentes		
	8.1 Performance du secteur de la Mission universitaire – Martine Poirier et Érika Dugas	10-20	Information
	8.2 Enjeux et opportunités : Impact de la réduction des permis d'études internationaux francophones au N.-B. – Brigitte Sonier Ferguson	21-23	Information
	8.3 Partenariats et engagements en lien avec la Mission universitaire : Mise à jour de l'Institut de recherche de santé – Brigitte Sonier Ferguson	24-25	Information
14 h 10	9. Affaires nouvelles		Décision
	9.1 Révision et approbation du mandat traduit du Comité stratégique de la recherche et de la formation	26-33	

FINANCES

14 h 20	10. Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2024		Décision
14 h 21	11. Suivis de la dernière rencontre		
14 h 30	12. Affaires permanentes 12.1 États financiers pour l'exercice se terminant le 29 février 2022		Décision
15 h	13. Affaires nouvelles 13.1 Plan d'audit 2023-2024 13.2 Budgets capitaux 2024-2025 et budget d'améliorations immobilières 2024-2025 13.3 Révision et approbation du mandat traduit du Comité des finances et de vérification		Décision Décision Décision
15 h 28	14. Rencontre à huis clos des membres du Comité des finances et de vérification 14.1 Vérificateur général 14.2 Lettre du ministère de la Santé portant sur l'excédent prévisionnel des coûts 2023-2024		Information Information
15 h 29	15. Date de la prochaine réunion : 4 juin 2024 à 9 h		Information
15 h 30	16. Levée de la réunion		Décision

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL

Titre de la réunion :	Comité stratégique de la recherche et de la formation	Date et heure :	Le 19 octobre 2023 à 13:15
But de la réunion :	Réunion régulière	Endroit :	TEAMS
Présidente : Adjointe administrative :	Julie Cyr Vicky Pellerin		
Participants			
Membres votants			
√	Julie Cyr (présidente)	√	Réjean Despres
		√	Tom Soucy
Membres d'offices			
√	Dre France Desrosiers	√	Dr Denis Prud'homme
		√	Dr Michel Landry
Membres invités			
√	Brigitte Sonier Ferguson	√	Martine Poirier
		√	Érika Dugas
PROCÈS-VERBAL			

1. Ouverture de la séance

La présidente ouvre la séance à 13:16 et souhaite la bienvenue à tous. On fait un tour de table puisque c'est la première rencontre avec les nouveaux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour du 19 octobre 2023 est adopté tel que présenté.

MOTION 2023/10/19-01-CSRF

Proposé par Réjean Despres

Appuyé par Tom Soucy

Et résolu que l'ordre du jour du 19 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Déclaration de conflits d'intérêts potentiels

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

4. Soumission du procès-verbal du 9 mai 2022 pour information

Le procès-verbal du 9 mai 2022 est soumis aux membres pour information.

5. Résolutions en bloc – Dépôt de rapports pour information (note d'information)**5.1 Bilan des activités de recherche et formation - Bilan annuel 2022-2023**

Le Bilan des activités de la Mission universitaire – recherche et formation du Réseau de santé Vitalité est présenté en date du 31 mars 2023. Le comité est informé qu'il sera équipé d'indicateurs de performance à superviser dans le futur.

5.2 Rapport annuel 2022-2023 du CFMNB

Le Rapport annuel 2022-2023 du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick est présenté en date du 31 mars 2023. Ce rapport fait part des activités en lien avec la recherche et la formation de l'organisation.

6. **Affaires permanentes**

6.1 Initiatives d'envergure du secteur de la recherche

Pour le secteur de la recherche et de l'évaluation en santé, deux grandes initiatives d'envergure sont présentées :

- 1) **L'intégration de la recherche et de l'évaluation dans les programmes clientèle apprenants** – Un rappel que le programme clientèle apprenants sont un modèle d'architecture organisationnelle préconisé par le Réseau de santé Vitalité afin d'assurer que nos services et soins soient centrés sur les besoins des patients. On travaille ensemble pour solutionner des problèmes de santé en incluant les décideurs (VP, directeurs, gestionnaires), les cliniciens, les professionnels de la santé, les chercheurs, les patients, et autres partenaires importants. Des discussions ont lieu en matière d'attente par rapport aux indicateurs de performance potentiels, à mesurer et à superviser.
- 2) **La relance des essais cliniques** – Dans une présentation, les points suivants sont présentés : l'unité d'appui des essais cliniques au Réseau de santé Vitalité, l'état actuel et tendance à long terme, les défis et stratégies en lien avec la relance des essais cliniques. Parmi les stratégies, des financements reçus du Consortium pour accélérer les essais Canada et Consortium canadiens de formation en essais cliniques permettront le recrutement de personnel pour appuyer la relance. Le comité discute au sujet des meilleures pratiques et des cibles de performance à déterminer. Le comité a demandé de bien comprendre les prochaines étapes qui seront entreprises par le secteur afin d'assurer les suivis. La directrice a informé le comité que des rencontres seront prévues prochainement, ainsi que des sessions de sensibilisations et de formation auprès des cliniciens et des équipes de soutien afin d'optimiser l'accès des patients aux essais cliniques.

6.2 Initiatives d'envergure du secteur de la formation

Pour le secteur de la formation et partenariats en enseignement, deux initiatives d'envergure sont présentées :

- 1) **La mise en place d'un portail informatisé pour le placement de stages étudiants** – avec le nombre important d'étudiants dans les programmes de santé et le besoin accru de réaliser des stages dans les organisations de santé, il est devenu impératif d'adopter des solutions technologiques innovantes pour simplifier et optimiser le processus de demandes de stages. Le Réseau de santé Vitalité va implanter une nouvelle plateforme afin d'optimiser et potentialiser son offre de stages à la communauté universitaire et programmes professionnels. Cela vise à moderniser le processus manuel qui est actuellement adopté par le Réseau.
- 2) **La capacité d'accueil et l'expérientiel des apprenants** – deux initiatives prioritaires à développer dans le secteur de la formation en 2024 sont la capacité d'accueil et l'expérientiel des apprenants. Nous voulons développer un projet pour mieux connaître la capacité d'accueillir des étudiants dans chaque secteur et chaque zone. Nous voulons également mesurer l'expérience de stage des apprenants, car nous savons que l'expérientiel est relié étroitement à la capacité de rétention des étudiants pour travailler dans notre organisation. Le comité sera informé de l'écart entre l'état actuel et l'état visé par rapport à l'optimisation de cette capacité pour le futur.

6.3 Enjeux et opportunités

Le point 6.3 est remis à la prochaine rencontre à cause du manque de temps.

Voici des enjeux et opportunités en lien avec la Mission universitaire :

- 1) **Augmentation des sièges en médecine** – Le gouvernement du N.-B. a annoncé, en octobre 2022, un financement de 4 places en médecines supplémentaires au Centre de formation médicale du N.-B. pour 2023, qui apporte le nombre de places en 2023 à 28. Une autre augmentation du nombre de places en médecine considérable est également à prévoir dans les prochaines années. Cette augmentation apportera des défis en lien avec les placements de stages.

- 2) **Augmentation de la capacité d'accueil de stages en médecine dans le nord de la province** – De plus en plus, le Réseau est sollicité pour l'accueil de stages en médecine. Nous développons présentement une entente avec l'Université d'Ottawa pour l'accueil d'étudiants en médecine originaires du N.-B. Des discussions ont lieu entre le Centre de formation médicale et le Réseau de santé Vitalité en lien avec le développement de stages cliniques dans le nord de la province.
- 3) **Augmenter l'engagement des cliniciens dans les essais cliniques et autres défis** – tel que l'on a pu remarquer dans la présentation sur la relance des essais cliniques, un des défis rencontrés au Réseau de santé Vitalité et l'engagement des médecins dans la tenue d'essais cliniques. Cet enjeu est des plus important dans le secteur de l'oncologie où les essais cliniques sont plus que des projets de recherche – ils sont une option de traitement pour les patients.

6.4 Plan de travail

- Un plan de travail expliquant les grandes actions en lien avec la Formation et la Recherche sont représentés dans un tableau, avec les dates de discussions des items :
- Réviser le mandat du comité;
- Réviser le plan de travail annuel;
- Surveiller le développement et la mise en œuvre des initiatives d'envergure des secteurs de la Recherche et de la Formation qui forment la Mission universitaire;
- Surveiller les enjeux et opportunités en lien avec la Mission universitaire;
- S'assurer du développement de partenariats et le l'engagement de partenaires clés pour soutenir la Mission universitaire;
- Surveiller les activités en lien avec la Mission universitaire via le Bilan annuel (Réseau de santé Vitalité) et le Rapport annuel (Centre de formation médicale du N.-B.);
- Développer un outil de performance de la Mission universitaire et surveillance de l'outil.

Aucune question ou commentaire pour ce point.

7. **Affaires nouvelles**

7.1 Mise à jour de l'Institut de recherche en santé

Une mise à jour du projet d'Institut de recherche en santé mené en partenariat avec l'Université de Moncton et l'Institut atlantique de recherche sur le cancer. Ce projet est d'une importance primordiale pour mieux répondre aux besoins et défis du système de santé et améliorer la santé des gens du Nouveau-Brunswick.

7.2 Révision du mandat (note d'information et mandat)

Une version révisée du mandat du Comité stratégique de la recherche et de la formation est présentée aux membres pour approbation.

Suite aux discussions et à la constatation que certaines modifications sont nécessaires, il est proposé de faire circuler une nouvelle version du mandat par courriel aux membres du comité pour approbation finale.

MOTION 2022/05/09_02_CSRF

Proposé par Réjean Despres

Appuyé par Tom Soucy

Et résolue que la version révisée du mandat soit adoptée en considérant qu'on va y revenir en lien avec le PDG de l'Institut de recherche en santé et pour la décision de la participation d'un patient partenaire à l'intérieur de ce comité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. **Date de la prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion est le 12 mars 2024.

9. Levée de la réunion

La séance est levée à 14:36.

Julie Cyr
Présidente
Comité stratégique de la recherche et de la formation

Brigitte Sonier-Ferguson
Vice-présidente principale
Performance, Mission universitaire et Stratégies

Note exécutive

Point 7

Nom du comité : Comité mixte de la recherche, de la formation et des finances

Date : 2 avril 2024

Objet : Affaires découlant et suivis

Objectif

La présente note exécutive permet au comité mixte de la recherche, de la formation et des finances de faire un retour sur les points d'action convenus lors de la rencontre précédente.

Contexte

Le tableau de suivi plus bas permet de rendre compte de l'état d'avancement et d'assurer les suivis.

Solution proposée

Actions	Responsables	Suivis
L'intégration de la recherche et de l'évaluation dans les programmes clientèles apprenants	VP – Performance, Mission universitaire et Stratégies Directrice Recherche et évaluation en santé	Participation à l'élaboration du Guide des programmes clientèles apprenants. Participation aux réunions et à la retraite des Programmes clientèles apprenants.
La relance des essais cliniques	VP – Performance, Mission universitaire et Stratégies Directrice Recherche et évaluation en santé	Rencontres avec certains secteurs cliniques (p.ex. gynéco-oncologie, néphrologie, pédiatrie) pour discuter du développement des essais au sein du Réseau. Visite au CHUM et échanges avec les équipes en lien avec les essais cliniques. Participation au Congrès CANTRAIN. Rencontres en continu avec ACT, ACTN et CANTRAIN. Rencontre prévue en mars avec la direction médicale pour

		discuter des enjeux en lien avec la relance des essais cliniques.
La mise en place d'un portail informatisé pour le placement étudiant (CP+)	VP – Performance, Mission universitaire et Stratégies Directrice Formation et partenariats en enseignement Chef des technologies	Travail en continu pour le développement de la plateforme avec la compagnie Contendo. Collaboration avec Service N.-B. pour l'intégration de certains aspects technologiques (p.ex. comptes informatisés pour les étudiants). Collaboration avec Itacit pour avoir accès à leur plateforme à partir de CP+. Déploiement de la plateforme prévue pour printemps 2024.
La capacité d'accueil et l'expérientiel des apprenants	VP – Performance, Mission universitaire et Stratégies Directrice Formation et partenariats en enseignement	Revue de la littérature débutée par le secteur de la recherche pour planifier le projet de recherche (surveillance) de la capacité d'accueil. Débuté une planification d'un sondage sur l'expérientiel des apprenant qui pourrait être utilisé par tous les secteurs du Réseau (en collaboration avec le secteur de la recherche). Partenariat avec l'Institut Monfort - rencontres en continu avec le directeur de l'éducation de l'Institut Monfort (capacité accueil).

Avantages

L'intégration de la recherche et de l'évaluation dans les programmes clientèles apprenants sera bénéfique pour assurer une rigueur scientifique en appuyant les équipes à développer des initiatives de recherche ou d'évaluation qui répondent à des questions cliniques dans le but d'améliorer les soins et services aux patients.

La relance des essais cliniques est essentielle pour assurer d'offrir des soins novateurs à tous les patients du Réseau.

La mise en place d'un portail informatisé pour le placement étudiant représente une solution novatrice pour améliorer le processus de placement de stages de tous les étudiants et stagiaires du Réseau. Assurer une capacité d'accueil optimale pour nos placements étudiants est primordial pour rencontrer l'un des axes prioritaires du Réseau, soit d'assurer la relève de demain.

Désavantages

Non applicable.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique		x		
Qualité et sécurité		x		
Partenariats			x	
Gestion des risques (analyse légale)		x		
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques		x		
Réputation et communication		x		

Suivi à la décision

Sans objet.

Soumis le 11 mars 2024 par Martine Poirier, directrice de la Formation et des partenariats en enseignement et Erika Dugas, directrice de la Recherche et l'évaluation en santé.

Note exécutive

Point 8.1

Nom du comité : Comité mixte de la recherche, de la formation et des finances

Date : 2 avril 2024

Objet : Performance du secteur de la Mission universitaire

Objectif

Les trajectoires et les bulletins de performance des secteurs de la recherche et l'évaluation en santé et de la formation et des partenariats en enseignement ont été développés. Les bulletins de performance seront présentés à titre informatif.

Contexte

Quoique le Réseau à toujours mesuré des indicateurs de surveillance et de performance de chacun des deux secteurs de la mission universitaire, la visibilité de ces derniers et la capacité d'analyser ces indicateurs en relation avec la performance de nos secteurs en matière d'accès, d'efficacité, de pertinence et de continuité des soins n'étaient pas optimales.

Par le biais de notre approche de planification stratégique apprenante en continue, nous serons en mesure d'assurer une surveillance en continu des indicateurs de performance importants de nos secteurs.

Solution proposée

Afin de permettre une surveillance de la performance organisationnelle plus approfondie, des bulletins de performance par secteur ont été développés selon les cinq catégories suivantes :

- 1) L'accès
- 2) L'efficacité opérationnelle
- 3) Les résultats patients
- 4) Les contre-indicateurs de performance
- 5) La satisfaction des clients.

Avantages

L'avantage de l'approche proposée nous permet d'assurer une surveillance en continue, de façon ponctuelle, des indicateurs de performance les plus pertinents de nos secteurs.

Désavantages

Sans objet

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique		x		
Qualité et sécurité		X		
Partenariats		x		
Gestion des risques (analyse légale)		X		
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques		X		
Réputation et communication		X		

Suivi à la décision

Sans objet.

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le critère de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 3.1.4 : L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur l'utilisateur.

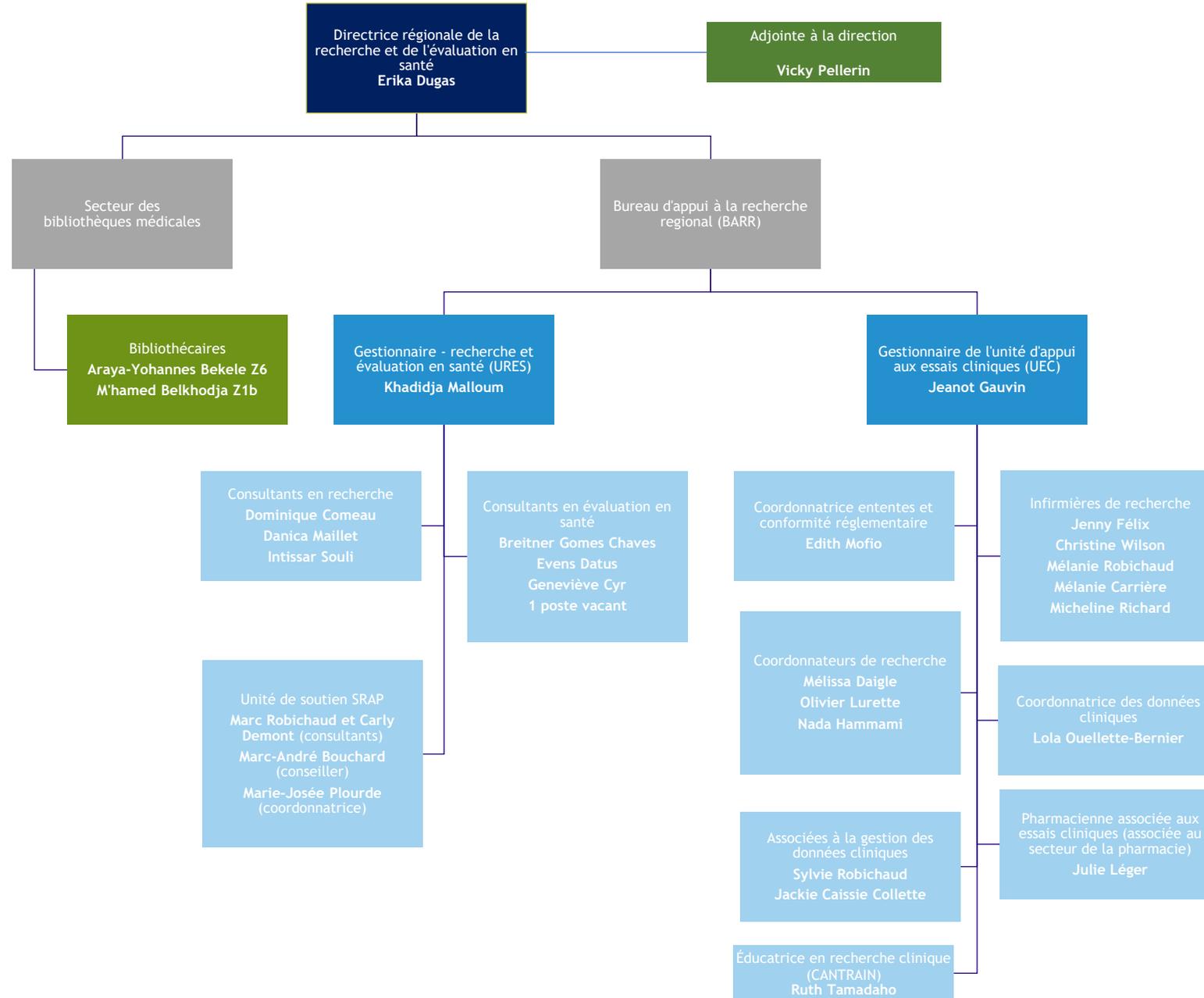
Soumis le 11 mars 2024 par Erika Dugas (Directrice Recherche et évaluation en santé) et Martine Poirier (Directrice Formation et partenariats en enseignement) .



Trajectoires et indicateurs de performance

Mission universitaire : Recherche et Formation

Erika Dugas et Martine Poirier • 2 avril 2024



Recherche et évaluation en santé

Mandat et priorités - Recherche et évaluation en santé

Mandat

Promouvoir le développement et l'intégration des activités de recherche et d'évaluation au Réseau de santé Vitalité, et ce, dans une perspective d'évolution des connaissances, d'amélioration des pratiques, services et soins, et de soutien à la prise de décision

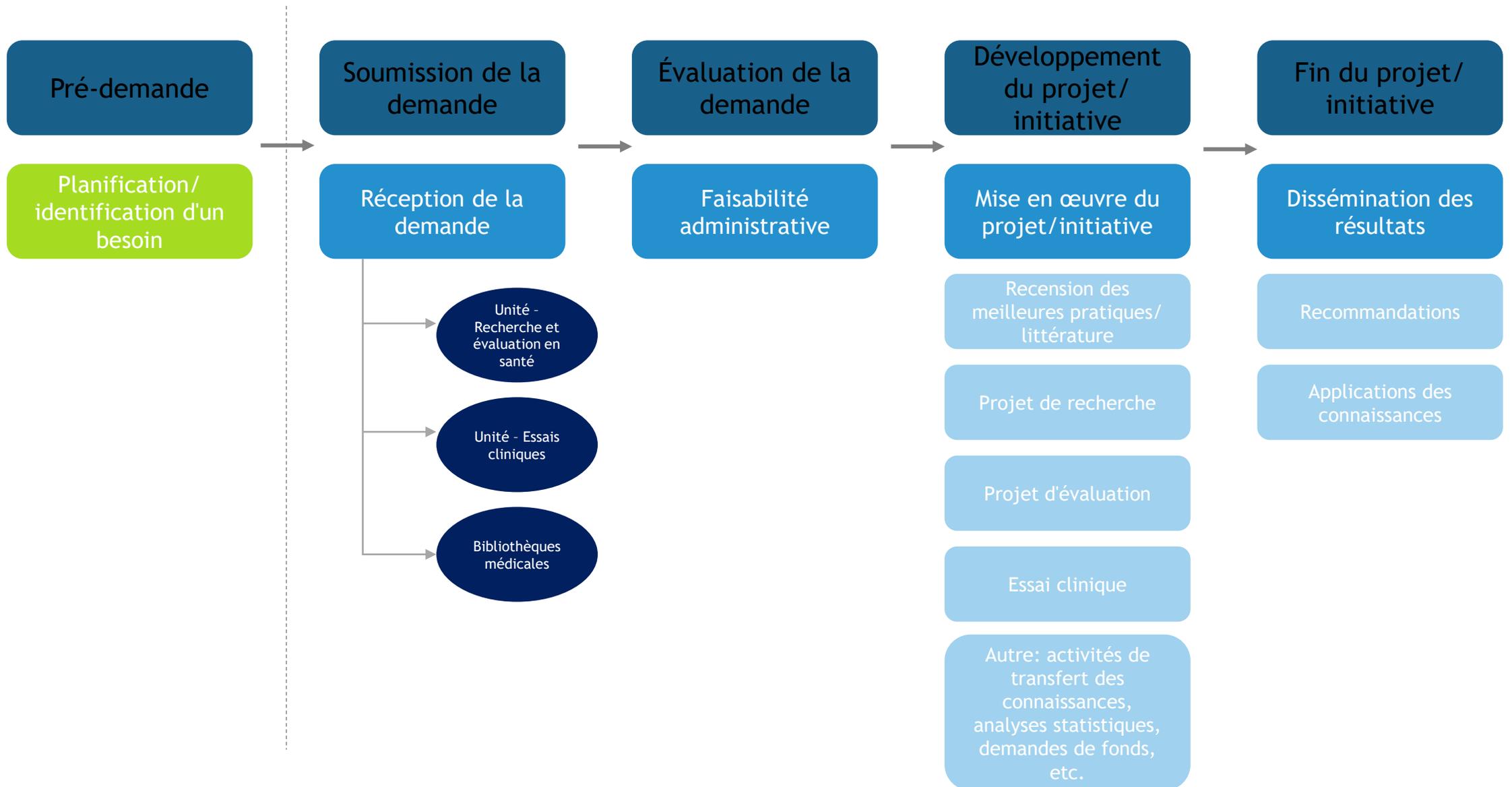


Assurer le développement d'initiatives de recherche pour générer de nouvelles connaissances ou répondre à une question clinique

Assurer l'évaluation de l'implantation, la mise en oeuvre et/ou l'efficacité de nouveaux programmes et services

Promouvoir et optimiser le transfert des connaissances générées par nos initiatives de recherche et d'évaluation

Trajectoire - Recherche et évaluation en santé



Accès au service

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Temps moyen pour la prise en charge d'une demande (recherche, évaluation, bibliothèques et essais cliniques)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Résultats clients

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Proportion de l'échantillon ciblé recruté (essais cliniques)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Score d'impact des services – à développer	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Résultats: ■ En bas de la cible ■ Atteins la cible (+/- 5%) ■ Dépasse la cible

Satisfaction de la clientèle

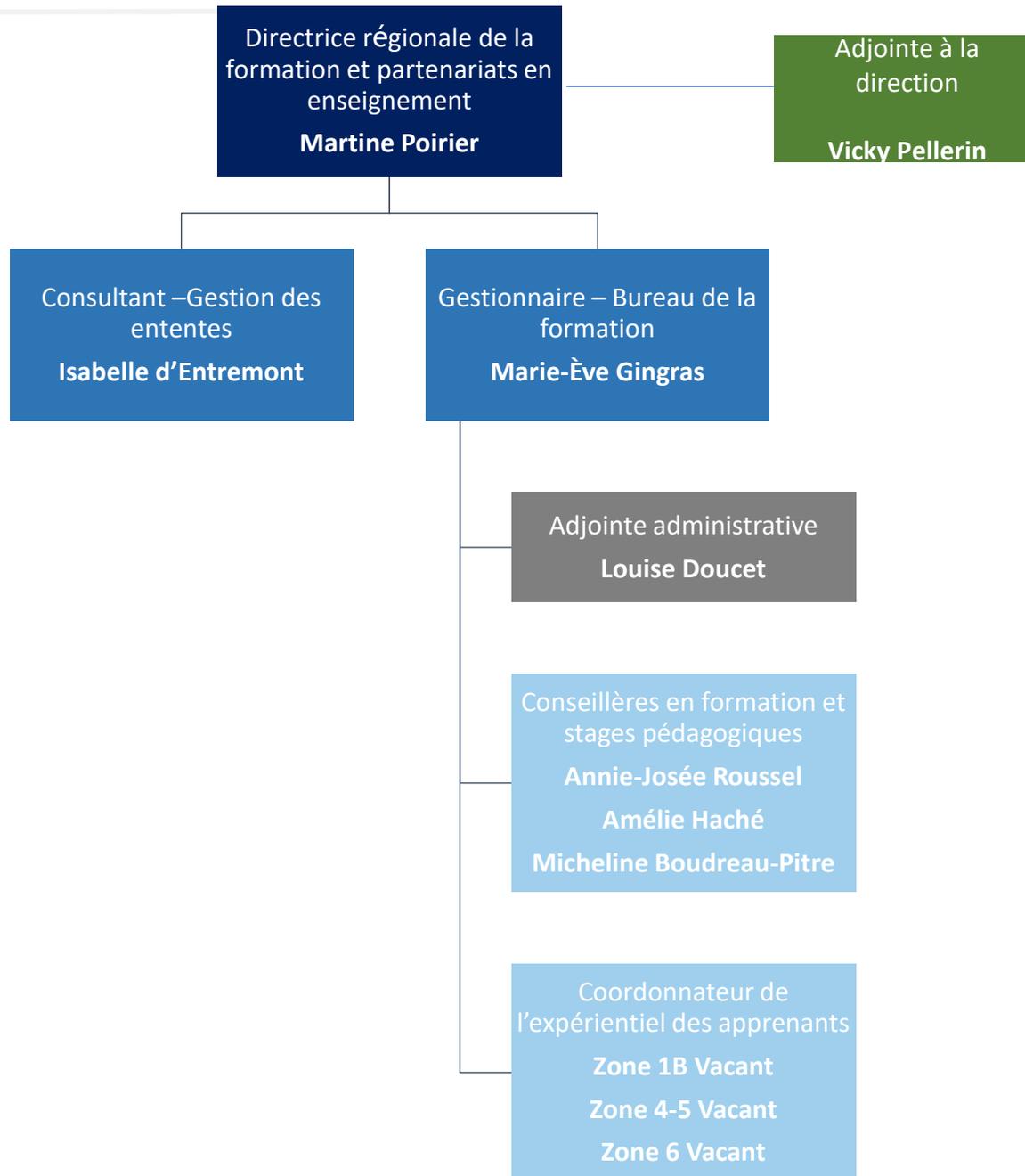
	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Taux de satisfaction global des demandeurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Efficiences opérationnelles

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Temps moyen pour l'activation d'un essai clinique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Proportion des essais cliniques proposés par le promoteur accepté	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Contre-indicateur de performance

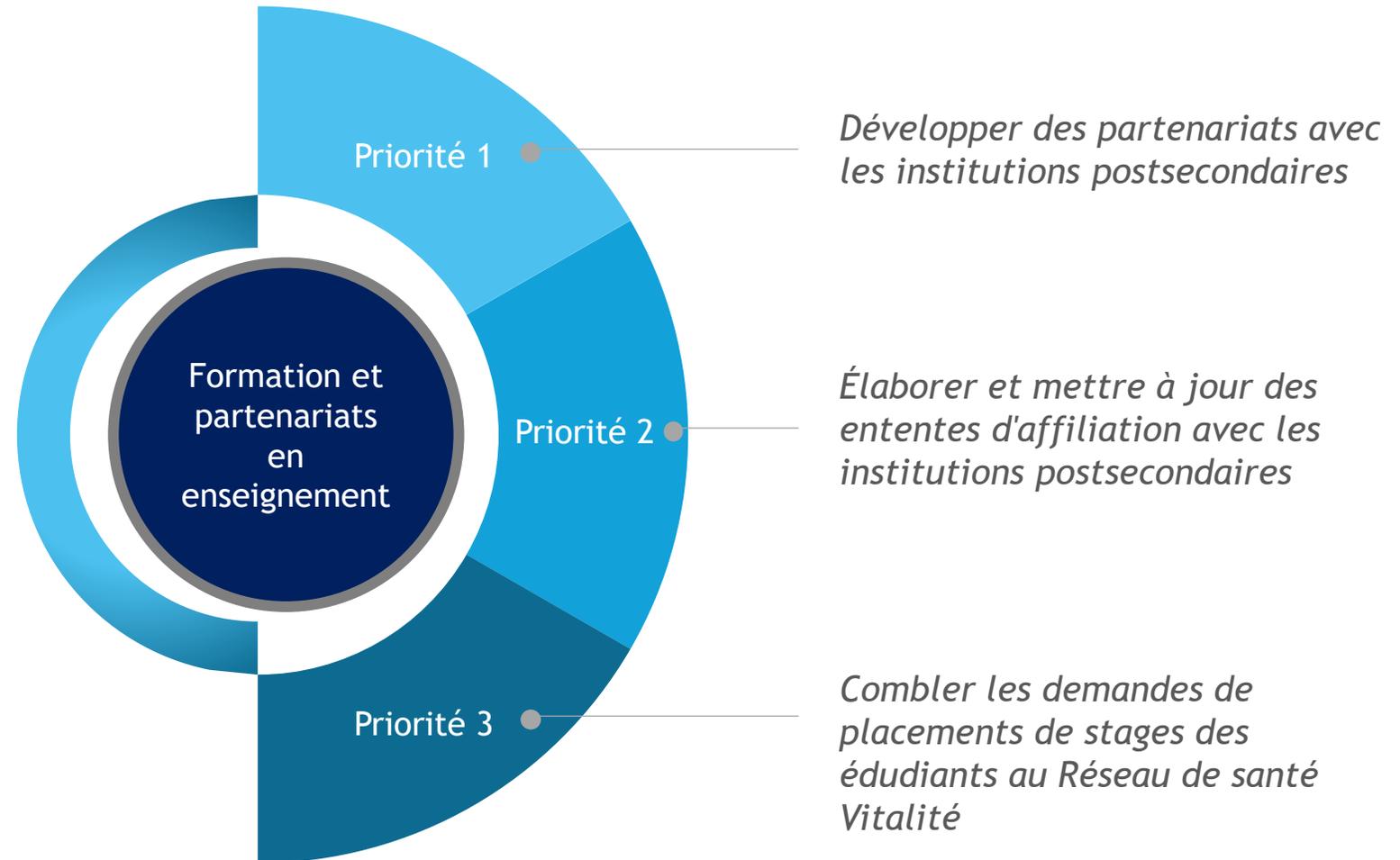
	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Proportion des essais cliniques proposés par le promoteur refusé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



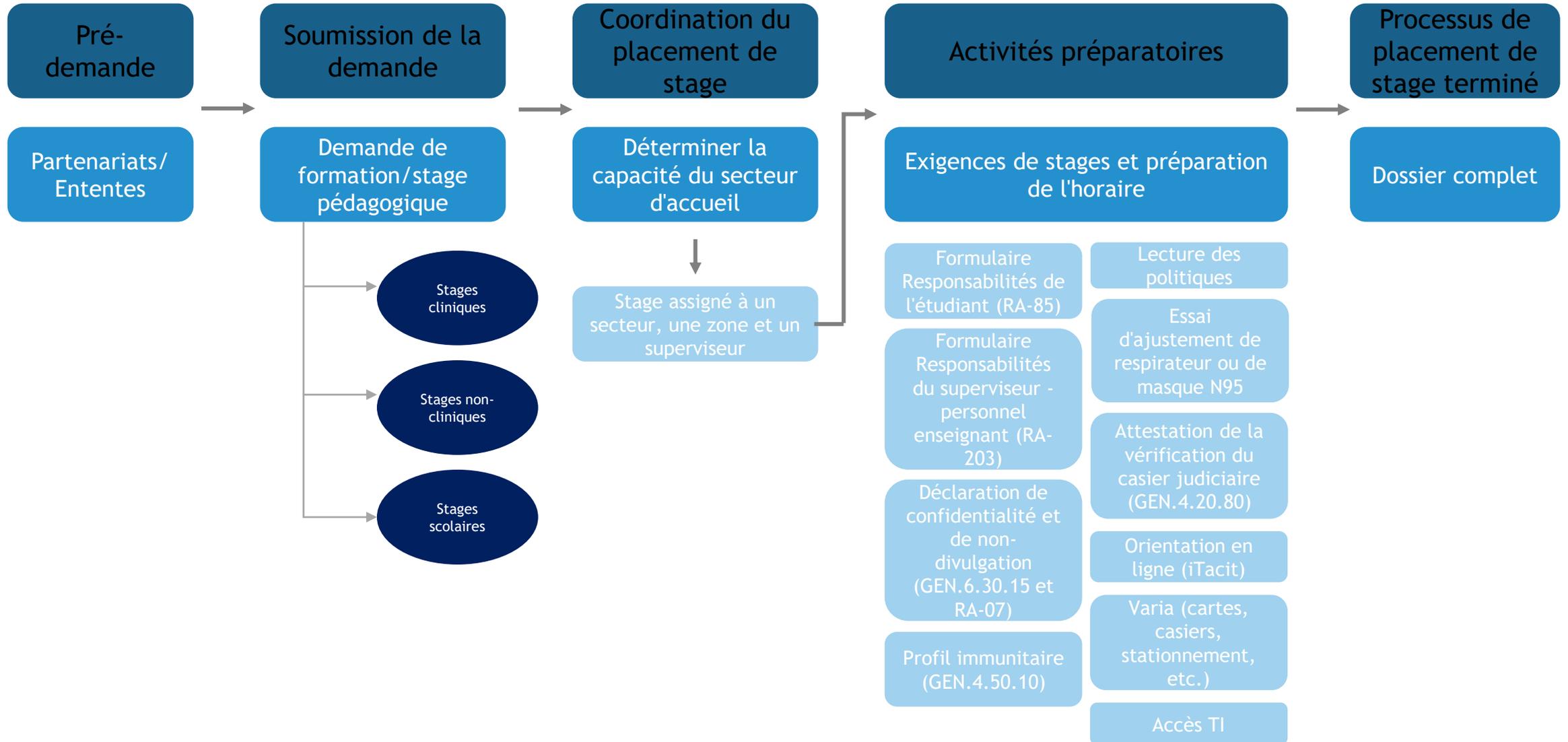
Mandat et priorités - Formation et partenariats en enseignement

Mandat

Développer des partenariats et d'ententes d'affiliation avec les institutions postsecondaires afin de combler les demandes de placements de stages des étudiants au Réseau de santé Vitalité



Trajectoire - Formation et partenariats en enseignement



Formation et partenariats en enseignement

Bulletin de performance

Accès au service

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Nombre total d'ententes (partenariats)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Proportion de la capacité d'accueil remplie (à développer)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Résultats clients

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Nombre total de jours de stages	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre total de stagiaires	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Taux de conformité des placements de stages avec places réservées (ententes provinciales)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Satisfaction de la clientèle

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Taux de satisfaction globale des apprenants en lien avec les placements de stages	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Effizienz opérationnelle

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Proportion de placements de stages acceptés	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Contre-indicateur de performance

	Cible	Résultats	Tendance trimestrielle	Tendance annuelle
Proportion de placements de stages refusés	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Résultats:  En bas de la cible  Atteint la cible (+/- 5%)  Dépasse la cible

Note exécutive

Point 8.2

Nom du comité : Comité mixte de la recherche, de la formation et des finances

Date : 2 avril 2024

Objet : Enjeux et opportunités : Impact de la réduction des permis d'études internationaux francophones au N.-B.

Objectif

À chaque rencontre du Comité mixte de la recherche, la formation et les finances, lorsque pertinent, un sujet de l'heure qui représente un enjeu ou une opportunité pour le Réseau de santé Vitalité sera apporté au comité pour fin d'information. L'objectif est de susciter une discussion et une réflexion afin de déterminer si les membres du comité qui font partie du conseil d'administration peuvent influencer ou poser des actions concrètes pour permettre au Réseau de bien se positionner par rapport à l'enjeu ou l'opportunité.

Contexte

Le 22 janvier 2024, le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC) du gouvernement fédéral a annoncé la mise en place d'un plafond national de demandes de permis d'études internationaux au postsecondaire pour deux ans, débutant dès janvier 2024. Voici les faits saillants de cette mesure :

- Vise une réduction de 35% des permis applicable dès la rentrée du printemps 2024;
- Implique l'ajout d'une couche supplémentaire de bureaucratie, par la mise en œuvre d'un régime de lettres d'attestations provinciales pour permettre l'accès à des permis d'études, répartis parmi les provinces au prorata de la population.

Le plafond et l'approche de gestion des permis via le processus de lettres d'attestation avec un taux de conversion national désavantagent les institutions post-secondaire francophones du N.-B pour les raisons suivantes :

- 1) Le N.-B. a reçu de l'IRCC 9 300 lettres d'attestation. Selon le calcul du taux de conversion tel qu'il est appliqué aujourd'hui, soit que 60% des demandes de permis sont converties en étudiants qui viennent poursuivre leurs études dans la province, ceci correspondrait à 5 600 étudiants. Cependant, le taux de conversion réel au N.-B. est de 38%. L'approche désavantage fortement le N.-B.
- 2) Pour les institutions francophones, le taux de conversion est encore plus bas (23% pour l'Université de Moncton et 36% pour le CCNB). La mesure en question va donc fortement limitée la capacité de nos partenaires académiques de recruter des étudiants internationaux. Ce groupe représente une proportion importante des cohortes d'étudiants au CCNB et à l'Université de Moncton.

Dans le contexte d'une pénurie aiguë de main d'œuvre, ceci crée inévitablement une situation précaire et discriminatoire pour les communautés francophones. Plusieurs interventions ont été faites auprès des députés fédéraux locaux (avec la participation de Dre France Desrosiers), ainsi que des communications directes avec le ministre Marc Miller et l'IRCC pour expliquer l'impact de ce processus et la situation particulière des établissements postsecondaires au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Toutes ces interventions n'ont pas porté fruit.

Solution proposée

Des solutions immédiates ont été identifiées et proposées par nos partenaires académiques, soit d'accorder une exception pour les institutions francophones hors Québec (comme on l'a fait pour les étudiants de deuxième et troisième cycle universitaire) ou d'accorder des lettres d'attestation aux provinces sur la base de leurs taux réels de conversion. Il y a urgence d'agir rapidement, si nous voulons minimiser les impacts sur les nombres d'étudiants internationaux francophone à l'automne 2024.

Une stratégie est de mise pour faire pression auprès du gouvernement provincial et fédéral. Une discussion avec les membres du comité mixte de la recherche, de la formation et des finances est souhaitée afin de voir comment le Réseau de santé Vitalité serait en mesure d'appuyer ou d'influencer des changements à la mesure proposée par l'IRCC.

Avantages

Le Réseau a tout à gagner en appuyant ses partenaires académiques dans les démarches de pression pour minimiser les impacts de la mesure de réduction des permis d'études internationaux sur le recrutement des étudiants internationaux. Les finissants des programmes de formation en santé représente un bassin de recrutement crucial pour le Réseau pour l'atteinte de ses objectifs en recrutement pour le futur.

Désavantages

Sans objet

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique			X	
Qualité et sécurité		X		
Partenariats			X	
Gestion des risques (analyse légale)		X		
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques			X	
Réputation et communication			X	

Suivi à la décision

Sans objet.

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le critère de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 3.1.4 : L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur l'utilisateur

Soumis le 2 avril 2024 par Brigitte Sonier Ferguson, Vice-présidente principale – Performance, mission universitaire et stratégies .

Note exécutive

Point 8.3

Nom du comité : Comité mixte de la recherche, de la formation et des finances

Date : 2 avril 2024

Objet : Partenariats et engagements en lien avec la Mission universitaire : Mise à jour de l'Institut de recherche en santé.

Objectif

À chaque rencontre du Comité mixte de la recherche, la formation et les finances, une mise à jour sur différentes initiatives d'envergures avec les partenaires académiques du Réseau de santé Vitalité sera apporté au comité pour fin d'information. L'objectif est de garder les membres du comité à l'affut des avancements en lien avec les initiatives prioritaires afin de permettre à ces derniers d'appuyer le Réseau et ses partenaires dans l'atteinte de leurs résultats.

Pour cette rencontre, nous vous proposons une mise à jour de l'initiative prioritaire de l'Institut de recherche en santé.

Contexte

Le Réseau de santé Vitalité, en partenariat avec l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC) et l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du N.-B. (CFMNB), travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un Institut de recherche en santé (IRS) qui regroupera les chercheurs et chercheurs-cliniciens qui œuvre dans différents domaines de la santé.

Après plus de près de deux ans de travail, nous en sommes aux dernières étapes de la finalisation de ce projet d'envergure. Certains jalons clés qui ont été atteints :

- 1) Avis légal sur l'approche à préconiser pour la création de l'IRS comme organisme à but non lucratif :
1) Dissolution de l'IARC ou 2) Transition de l'IARC vers le nouvel institut via des modifications des lettres patentes. L'option 2 a été retenue;
- 2) Révision des lettres patentes terminés;
- 3) Révision des règlements administratifs et de la composition du conseil d'administration du nouvel IRS en cours;
- 4) Élaboration d'une entente de partenariat entre les trois entités, soit l'IARC/IRS, le Réseau de santé Vitalité et l'Université de Moncton en cours;
- 5) Finalisation de la proposition de plan d'affaires.

Solution proposée

Cette mise à jour au comité est nécessaire pour garder celui-ci informé des progrès, en plus de donner du contexte aux membres qui pourraient être interpellés à intervenir pour appuyer le projet.

Avantages

La mise en œuvre de l'IRS rassemblera finalement la masse critique de chercheurs et chercheurs-cliniciens de nos organisations sous une même institution, ce qui nous permettra de se positionner stratégiquement dans l'écosystème de recherche en santé du N.-B. Cette initiative reflète également la volonté du Gouvernement du N.-B., qui a clairement exprimé aux partenaires impliqués son désir de voir un alignement stratégique concret pour la recherche en santé entre le Réseau et ses partenaires. .

Désavantages

Sans objet

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique			X	
Qualité et sécurité		X		
Partenariats			X	
Gestion des risques (analyse légale)		X		
Allocation des ressources (analyse financière)			X	
Impacts politiques			X	
Réputation et communication			X	

Suivi à la décision

Une nouvelle mise à jour sera fournie au comité à la prochaine rencontre.

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le critère de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 3.1.4 : L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur l'utilisateur

Soumis le 2 avril 2024 par Brigitte Sonier Ferguson, Vice-présidente principale – Performance, mission universitaire et stratégies .

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section stratégique de la recherche et de la formation

Date : 2 avril 2024

Objet : Révision et approbation du mandat traduit du Comité stratégique de la recherche et de la formation

Objectif

L'objectif est d'adopter le mandat modifié et traduit du Comité stratégique de la recherche et de la formation.

Contexte

Selon la politique du Conseil CA-300, le Comité stratégique de la recherche et de la formation est responsable de réviser son mandat annuellement et de soumettre celui-ci à l'approbation du Conseil d'administration.

Le mandat du Comité stratégique de la recherche et de la formation a été révisé par les membres du comité le 19 octobre 2023.

Le 15 janvier 2024, le Comité mixte de la qualité et de la gouvernance – section gouvernance a décidé de ne pas adopter les mandats des comités avant d'uniformiser le nombre de membres par comité. L'approche adoptée est d'indiquer « d'au moins deux membres du Conseil ayant droit de vote » dans chacun des mandats des comités. Contrairement à ce qui était indiqué précédemment, ceci permettra d'assurer que le comité puisse quand même exister et opérer s'il y avait une vacance au Conseil d'administration et que le comité était composé de seulement deux membres ayant droit de vote.

À la suite de la modification proposée, le document a été traduit et doit être adopté en français et en anglais afin d'être publié sur le site Web du Réseau.

Solution proposée

Sans objet.

Avantages

Uniformité dans les mandats et la composition des comités du Conseil d'administration.

Désavantages

Sans objet.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			

Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)	X			
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques	X			
Réputation et communication	x			

Suivi à la décision

Proposé et appuyé

Et résolu que le mandat modifié et traduit du Comité stratégique de la recherche et de la formation, tel que présenté en annexe, soit soumis pour approbation au Comité de gouvernance et de mise en candidature.

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le critère de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 3.1.4 : L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur l'utilisateur

Soumis le 7 mars 2024 par Pierre Michaud, chef de la gestion des risques et Marc-André LeBlanc, conseiller principal en gestion des risques organisationnels

Manuel : Conseil d'administration

Titre :	COMITÉ STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION	N° : CA-395
Section :	Comités du Conseil	Date d'entrée en vigueur : aaaa-mm-jj
Mandataire :	Conseil d'administration	Date de révision précédente : 2022-06-21
Approbateur :	Conseil d'administration Thomas Soucy, président	Approuvée le : aaaa-mm-jj
Établissement(s)/programme(s) :		

Mandat

Assurer la réalisation des orientations stratégiques de la mission universitaire du Réseau de santé Vitalité (le « Réseau ») en matière de formation et de recherche. Appuyer le Conseil dans son examen du suivi des orientations stratégiques, conformément à la raison d'être et les valeurs du Réseau (AC : 1.1.3, 1.1.5)

Composition et fonctionnement

- Le Comité stratégique de la recherche et de la formation est composé :
 - d'au moins deux membres du Conseil d'administration (le « Conseil ») ayant droit de vote nommés par le Conseil, dont l'un assume la présidence du comité;
 - du président du Conseil d'administration à titre de membre d'office avec droit de vote;
 - du président-directeur général du Réseau à titre de membre d'office sans droit de vote;
 - du directeur régional - Recherche et évaluation en santé à titre de membre d'office sans droit de vote;
 - du directeur régional - Formation et partenariats en enseignement à titre de membre d'office sans droit de vote;
 - du doyen associé de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke/directeur du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick à titre de membre d'office sans droit de vote;
 - du directeur général de l'institut de recherche en santé du Nouveau-Brunswick;
 - du représentant de l'Université de Moncton à titre de membre d'office sans droit de vote.
- Le président peut, le cas échéant, inviter toute autre personne à participer à une réunion du comité. Cette personne est sans voix délibérative.

3. Le comité peut adjoindre toute personne-ressource qu'il juge utile pour exercer ses fonctions, et ce pour une période déterminée. Cette personne ne fait pas partie du comité.
4. Le comité fonctionne en respectant les lignes directrices pour les comités du Conseil (CA-300).
5. Le comité se réunit au moins trois fois par année.

Responsabilités

1. Veiller à ce que le Réseau dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur le patient (AC : 3.1.4).
2. Exercer les fonctions de gouvernance reliées au secteur de la formation et de la recherche afin d'assurer la réalisation des engagements du Réseau en cette matière, c'est-à-dire promouvoir et développer la recherche et fournir aux étudiants un encadrement administratif et un environnement propice à la formation;
3. Favoriser la synergie entre la mission universitaire et la mission de soins et de service en santé du Réseau;
4. Assurer que les priorités et les actions retenues en matière de formation et de recherche sont conformes aux orientations stratégiques priorisées par le Réseau;
5. Faire rapport au conseil d'administration sur les grandes orientations, les priorités et les initiatives stratégiques en matière de formation et de recherche;
6. Examiner les résultats des activités de formation et de recherche en s'assurant que les objectifs stratégiques fixés en cette matière sont atteints;
7. Présenter au Conseil des recommandations sur toute matière ayant une incidence sur le développement et l'innovation en formation et en recherche (opportunités de concertation entre les intervenants hospitaliers, universitaires, gouvernementaux et du secteur privé pour du financement ou le développement d'infrastructure de recherche, relation avec les différents établissements d'enseignement, contrats d'affiliation interinstitutionnels, etc.).

Rapport

Le comité fait rapport de ses réunions au Conseil et conserve les procès-verbaux de ses réunions et de ses progrès sur son plan d'action annuel.

RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

Attestation de lecture et compréhension du mandat

Politique / Procédure N°: CA-395

Signature

Date

Retourner une copie signée au président du comité, suite à la première réunion du comité selon le calendrier annuel.

Remplace :

Zone 1 : _____

Zone 5 : _____

Zone 4 : _____

Zone 6 : _____



Manual: Board of Directors

Title:	STRATEGIC RESEARCH AND TRAINING COMMITTEE		No.: CA-395
Section:	Board Committees	Effective date:	yyyy-mm-dd
Issuing authority:	Board of Directors	Date of last revision:	2022-06-21
Approver:	Board of Directors Thomas Soucy, Chairperson	Approved on:	yyyy-mm-dd
Facility(ies)/program(s):			

Mission

To fulfill the strategic directions of Vitalité Health Network's (the "Network") academic mission in the area of training and research. Support the Board in its review of the follow-up to strategic directions, in accordance with the Network's purpose and values (AC: 1.1.3, 1.1.5).

Membership and operations

1. The Strategic Research and Training Committee is made up of:
 - at least two voting members from the Board of Directors (the "Board") appointed by the Board, one of whom chairs the committee;
 - the Chairperson of the Board of Directors as a voting ex officio member;
 - the President and CEO of the Network as a non-voting ex officio member;
 - the Regional Director, Research, as an ex officio member without the right to vote;
 - the Regional Director of Training and Teaching Partnerships as an ex-officio member without the right to vote;
 - the Associate Dean of the Faculty of Medicine and Health Sciences of the Université de Sherbrooke / Director of the Centre de formation médicale du N.-B. as an ex officio member without the right to vote;
 - the managing director of the health research institute of New Brunswick;
 - a representative of the Université de Moncton as an ex officio member without the right to vote.
2. The chairperson can, if applicable, invite anyone to attend a committee meeting as a non-voting member.
3. The Committee may add any resource person it deems useful to carry out its duties, for a specified period. This person is not a member of the committee.
4. The Committee operates within the guidelines set out for Board Committees (CA-300).

5. The Committee meets at least three times a year.

Responsibilities

1. Ensure that the Network has effective policies and procedures for conducting research, including policies that promote patient-centered research (AC: 3.1.4).
2. Perform governance duties related to training and research to meet the Network's commitments in this regard, i.e., promoting and developing research and providing students with an administrative framework and an environment conducive to training.
3. Promote synergy between the Network's academic mission and its health care service mission.
4. Ensure that training and research priorities and actions are aligned with the strategic directions prioritized by the Network.
5. Report to the Board of Directors on major directions, priorities and strategic initiatives in the area of training and research.
6. Review the results of training and research activities to ensure that the strategic objectives set in this regard are met;
7. Make recommendations to the Board on any matter that impacts training and research development and innovation (opportunities for collaboration among hospital, university, government and private sector stakeholders for the funding or development of research infrastructure, relationships with various educational institutions, affiliation agreements between facilities, etc.).

Report

The Committee reports on its meetings to the Board and keeps minutes of its meetings and progress on its annual action plan.

REFERENCE

1. The criteria of the Accreditation Canada Governance standard (2022 edition) for the surveys are referenced in the document as follows: "(AC : 1.1.1)."

Terms of Reference Reading and Understanding Record

Signature

Date

Return a signed copy to the committee chairperson following the first committee meeting in accordance with the annual schedule.

Supersedes: **Zone 1:** _____ **Zone 5:** _____

Zone 4: _____

Zone 6: _____